



Un numéro national, des solutions locales

Le « 360-COVID » est un Numéro gratuit à destination des personnes en situation de handicap et leurs aidants dans le cadre de la crise sanitaire. Il est porté par le RSVA sur les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne. Notre équipe répond aux appels téléphoniques des personnes en situation de handicap en fonction de leurs besoins, de leurs attentes et construit avec elles des solutions, en mobilisant les compétences des acteurs du territoire.

Un service de proximité qui concerne :

- La sécurisation de l'accès aux soins des personnes en situation de handicap.
- Le soutien aux personnes isolées.
- Le soutien aux proches aidants et le développement des solutions de répit.
- Le soutien aux enfants en situation de handicap confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance.
- Le renfort des interventions en cas de situations complexes ou critiques.



360-COVID

Facile à Lire et à Comprendre

Notre fonctionnement

En lien avec les partenaires du territoire et sans se substituer aux missions dévolues aux établissements et services, MDPH ou autres partenaires de droit commun, le RSVA :

- Recense les situations fragilisées par la crise sanitaire grâce à un point d'entrée téléphonique unique : accueil de la demande et analyse spécifique des besoins.
- Co-construit des solutions avec les personnes et leurs proches aidants, en s'appuyant autant que possible sur les capacités d'autonomie et d'autodétermination des personnes accompagnées.
- Participe à l'organisation d'une réponse d'accompagnement graduée, dans une démarche de coopération solidaire :
 1. Une priorité est donnée aux accompagnements médico-sociaux déjà engagés. Si le partenaire est en difficulté, le RSVA propose un appui dans la recherche ou la construction d'une solution adaptée. (ex : Mise en relation avec des compétences issues d'autres structures médico-sociales, de l'offre libérale, Services d'Aide À Domicile...)
 2. En l'absence d'accompagnement ou en cas de difficulté à poursuivre l'accompagnement habituel, nous formulons une proposition, dans la mesure du possible, en lien avec les structures médico-sociales près du domicile de la personne accompagnée et/ou un professionnel du pôle parcours du RSVA. Nous privilégions le maintien à domicile.
 3. Pour les situations le nécessitant, nous avons la possibilité de solliciter un staff territorial pour créer une réponse transitoire ou pérenne aux besoins spécifiques identifiés.

En pratique

Hypothèse 1 : Demande claire et besoin précis

Orientation

Orientation vers les acteurs de droit commun et/ou les partenaires identifiés sur le territoire par les animatrices territoriales.

Prise de contact en amont avec le partenaire identifié

Transmission des coordonnées

Hypothèse 2 : Demande relevant du dispositif, mais nécessité de spécifier le besoin

Évaluation

Évaluation possible à domicile du besoin par l'assistant social et/ou le psychologue et/ou l'infirmier et/ou le rééducateur selon les caractéristiques de la demande

Orientation

Mobilisation/coordination de la réponse temporaire : orientation vers les partenaires du territoire dont la MDPH, vers le PCPE ou la Plateforme de répit du RSVA

Pourquoi « 360 »

- Les communautés «360-COVID» ont pour objectif de développer des réponses communes et coordonnées sur un territoire de référence.
- Le RSVA porte l'une des « communautés 360 » déployées en France depuis le printemps 2020.

360, trois chiffres symboliques pour un changement d'approche dans :

- L'évaluation des besoins de la personne
- La coopération entre acteurs
- Le repérage des personnes isolées ou sans solution adaptée

Une équipe pluridisciplinaire

- Une équipe pluridisciplinaire est à votre écoute, afin de répondre au mieux à vos attentes

Les horaires de la plateforme

- L'équipe est à votre écoute du lundi au dimanche de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

Notre vision

Que chaque normand, quel que soit son lieu de vie et son degré d'autonomie, **accède au bien-être physique et psychique qui lui permette de réaliser son projet de vie.**

Notre mission

Le RSVA aide les acteurs concernés par le handicap à **construire ensemble les solutions concrètes** les plus adaptées au parcours de vie et de santé de chacun, là où des besoins ne trouvent pas de réponses satisfaisantes.

Dans ce but, nous identifions les ressources existantes, les mobilisons en proximité et animons la coopération, et le cas échéant, accompagnons leur adaptation par le partage des connaissances, la formation ou la co-conception de solutions innovantes...

La valeur qui guide notre action est le **respect.**

Respect des personnes accompagnées et de leurs proches, respect de nos partenaires et de nos collaborateurs.



360-COVID

Dispositif d'accompagnement des personnes en situation de handicap ou de leurs aidants en période de crise sanitaire

Calvados, Manche, Orne



7, bis avenue du Président Coty | 14000 Caen
02 31 53 97 94 | info@rsva.fr



www.rsva.fr



Réseau de Services pour une Vie Autonome

“360-Covid” Plateforme d'accompagnement
Calvados, Manche, Orne
0.800.360.360
communaute360@rsva.fr